

MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE - 26170

Tél : 04 75 28 60 26

secretariatmairie@steuph.net

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 18 février 2021

SESSION ORDINAIRE

PRESENTS : Muriel BREDY, maire - Alain BOULET, adjoint – Frédéric JULIEN Jean-Daniel REYNIER
Michèle SAMSON VANMOER Nicolas WEBBER, conseillers municipaux

CONVOCATION : 11/02/2021

ABSENTS/EXCUSES : Catherine SPITZ

POUVOIRS : néant - **Public assistant au conseil** : néant

Mme Brédy est nommée secrétaire de séance.

Mme le Maire ouvre la séance à 19h30 et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

1-Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2020 :

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 10 décembre 2020

2-Délibération pour autoriser le maire à défendre la commune, tant en première instance qu'en appel, dans l'action intentée contre elle par Mme Loncle Ludivine selon requête du 16 décembre 2020 au sujet de la caducité de son permis de construire.

Nombre de votants : 5 Le Maire ne prenant pas part au vote

La délibération est adoptée à l'unanimité

3-questions diverses

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 20h00.

Le Maire : Muriel Brédy

Procès-verbal affiché le 22/02/2021